

La lettre de la Commission nationale écologie de la LCR

« **L'écologie 100% à gauche** » n° 1

mardi 25 avril 2006, par [LCR \(Commission nationale écologie\)](#), [MENGHINI Laurent](#), [TEISSIER Bernard](#) (Date de rédaction antérieure : février 2001).

Sommaire

- [La Haye : Leçons d'un échec](#)
- [Regain nucléaire ?](#)
- [Les Verts : le bilan désastreux](#)

La Haye : Leçons d'un échec

L'échec du sommet de la Haye est d'abord un échec pour la diplomatie européenne et montre que L'Union européenne (UE) n'a pas de réelle stratégie de lutte contre l'effet de serre depuis Kyoto. Ainsi, l'UE pourra difficilement revenir sur les multiples concessions faites aux Etats-Unis. Profitant du blocage américain, le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont proposé une flexibilité maximale avec l'abandon de l'obligation de procéder à des réductions dans les pays industriels eux-mêmes, au détriment du tiers-monde, et le renoncement à toutes sanctions. C'est donc in extremis, sur la quantification des puits de carbone et après avoir cédé sur le principe de leur prise en compte, que l'Union européenne a renoncé à un accord qui aurait gravement hypothéqué la possibilité de prendre les mesures nécessaires pour contenir l'effet de serre.

De ce point de vue, il faut relativiser l'échec de la Haye, qui n'est pas " la pire chose qui pouvait arriver ". Même un accord acceptable lors du sommet n'aurait pas changé en lui-même l'évolution globale du climat (comme pas miracle...). Pour inverser durablement la tendance, il faudrait une rupture significative dans la façon de concevoir l'activité de la plupart des secteurs industriels et des transports, par une priorité effective à l'efficacité énergétique, ce dont les pays de l'OCDE se refusent bien de discuter. C'est que l'idéologie du « libre marché » ne saurait supporter de voir les Etats s'immiscer dans les choix d'investissements industriels. Il suffit pour s'en convaincre de constater l'importance accordée aux mécanismes de flexibilité et aux permis d'émissions dans les négociations.

Car pour les capitalistes, la rentabilité immédiate en bourse compte avant tout, alors savoir si la planète sera vivable dans un siècle... Un accord qui limite les échappatoires aurait pourtant été un point d'appui pour aller plus loin et augmenter les contraintes externes sur les pays industriels, en rappelant l'objectif final : diminuer de moitié d'ici 50 ans les émissions planétaires de gaz à effet de serre.

Mais il faut s'interroger aussi sur la stratégie du mouvement écologiste dans cette affaire. Les ONG mobilisées à La Haye n'ont pas réussi à empêcher la mise en échec du processus de négociation internationale même si elles ont certainement fait obstacle à la tentation des gouvernements européens de conclure un accord au rabais. La stratégie de lobbying dans les couloirs des réunions internationales touche donc à ses limites. Elle apparaît inefficace dès lors que des intérêts politiques et économiques majeurs sont en jeu et s'opposent frontalement aux

impératifs environnementaux ou sociaux.

Côté politique, en France ou en Allemagne, ce sont des ministres écologistes qui ont négocié pour le compte de leurs gouvernements et de l'Union européenne. Et il semble qu'ils n'étaient pas loin d'accepter l'inacceptable. Selon Le Monde du 28 novembre, " M. Trittin et M^{me} Voynet ont soutenu [la proposition finale], mais les autres pays l'ont refusée. " Les partis Verts européens, tenus par leur participation loyale à plusieurs gouvernements, n'apparaissent plus en mesure de proposer et d'incarner des alternatives de sociétés en rupture avec le libéralisme. Dominique Voynet s'en aperçoit et déclare que, paradoxalement, l'échec de la Haye marque le triomphe du politique sur l'expertise, mais elle n'en tire pas les conséquences : La place est à la construction du rapport de force nécessaire pour imposer les mesures radicales qu'exige le changement climatique.

Comment agir maintenant ? Nous défendons l'idée que les pays de l'UE devraient ratifier sans attendre le protocole de Kyoto et le mettre en œuvre sans les Etats-Unis si ceux-ci persistent à vouloir s'isoler sur la scène internationale. Cette politique aurait d'autant plus la faveur des pays du Sud qu'elle s'accompagnerait d'un engagement fort pour le « développement propre » et à condition évidemment que l'UE renonce à faire commerce des permis d'émissions, conformément à sa position d'avant Kyoto. Le prochain sommet de la convention climat, prévu fin mai à Bonn, comme le G7 de Gênes en juillet devraient être l'occasion de signifier cette exigence.

Bernard Teissier

Regain nucléaire ?

" Le pouvoir aux actionnaires... publics ! "
Voilà en résumé le sens de la décision annoncée le 30 novembre par Laurent Fabius, à l'occasion d'un colloque sur " la place de l'Etat ", par laquelle le gouvernement avalise le plan de restructuration de l'industrie nucléaire proposé par Anne Lauvergeon, présidente de la Cogema, et Pascal Colombani, administrateur général du CEA.

Ce schéma prévoit la création d'une holding, provisoirement baptisée Topco, structure financière détenue à 78% par l'Etat, via le CEA, qui contrôlera l'ensemble des activités exercées jusqu'ici par le CEA - Indutrie, la Cogema et Framatome et dorénavant réorganisées en deux pôles, un pôle nucléaire et un pôle « nouvelles technologies » considéré

comme plus porteur et rentable dans la conjoncture actuelle, même s'il ne pèse que 25% d'un chiffre d'affaire global estimé à 65 milliards de francs.

Ainsi, FCI, la branche connectique de Framatome, est complètement séparée des activités nucléaires pour être prochainement introduite en Bourse. Ce qui n'empêchera pas l'ensemble d'être géré en « Business Units » - comprendre selon des critères de rentabilité maximale - au détriment des 50 000 salariés... et de la sécurité ! Ce plan veut ainsi concilier credo libéral et maintien de la tutelle d'Etat. La réaffirmation d'un actionnariat majoritairement public est une nécessité pour une filière dont la restructuration vise à conforter la stratégie nucléaire du pays en permettant à l'industrie d'affronter une phase difficile de son histoire.

Les carnets de commandes de nouveaux réacteurs pour la prochaine décennie sont désespérément vides, ou presque, dans un contexte où la libéralisation des marchés de l'énergie exerce une pression considérable sur les coûts. Cette exception majeure aux dogmes libéraux confirme la place à part qu'a toujours occupé l'industrie nucléaire française dans l'appareil d'Etat. (Gaz de France n'en bénéficie pas,

Fabius s'étant prononcé au cours du même colloque pour sa transformation en société anonyme, ultime étape avant la privatisation). Industrie à la fois militaire et civile, les grandes décisions échappent à tout contrôle, comme le confirme encore le refus du ministère de la Défense de confier à la nouvelle autorité de sûreté (IRSN) la tutelle des installations militaires. Faisant fi du débat parlementaire promis aux verts en 1997, le gouvernement est donc une fois de

plus passé outre le minimum
démocratique pour arrêter en catimini son
principal choix de mandature en matière
de politique énergétique.

Bernard Teissier

Les Verts : le bilan désastreux d'une orientation politique

Les dirigeants du courant majoritaire des verts s'accrochent coûte que coûte à la gauche plurielle et à la participation gouvernementale. Le bilan écologique du gouvernement Jospin est pourtant calamiteux. L'affirmation selon laquelle les Verts pèsent sur les choix en étant présents au gouvernement subit pont par point un cuisant échec. Par contre la dérive politique entraînée par cette participation est de plus en plus patente non seulement sur les questions sociales mais aussi sur les enjeux écologiques.

Sur la question de l'énergie et du climat, la déroute est totale. La mise en place laborieuse de l'écotaxe à la française - TGAP, taxe générale sur les activités polluantes - a fait naufrage à la première tempête politique. Réduite en pièces étape par étape (les suites du conflit routier puis la discussion budgétaire) elle vient d'être rabougrie à presque rien par le Conseil Constitutionnel. Rappelons de plus que son produit sert à financer l'allègement de cotisations patronales dans le cadre de réduction du temps de travail. Sur la question du nucléaire, l'arrêt de Superphénix a servi de symbole pratique pour dissimuler les grandes manœuvres nucléaires orchestrées par le gouvernement Jospin. 2000 a ainsi été une année clé de concentration du nucléaire français. Cette réorganisation prépare une vaste offensive de relégitimation dont les premiers signes pointent.

Sur la question du climat et de la lutte contre l'effet de serre, la ministre verte, après avoir accepté le principe des marchés de droits à polluer, a été à deux doigts de signer un accord catastrophique lors de la Conférence de la Haye. Du point de vue national, le plan présenté en décembre 2000 est un catalogue de mesures sans envergure en décalage complet avec l'acuité de la menace. Pourtant, une des conditions posée par les Verts pour ne pas partir du gouvernement après le conflit routier de septembre 2000 était que Voynet soit à même de présenter un plan ambitieux de lutte contre l'effet de serre. En trois mois le plan s'est réduit à une peau de chagrin, mais Voynet et Hascoët sont toujours là.

Sur la question des transports, le bilan là aussi est amer. Pour faire passer la pilule de la construction du troisième aéroport en région parisienne, Jospin a concédé aux Verts l'abandon de la construction d'un tronçon d'autoroute. Cependant, contrairement aux effets d'annonce sur le développement du ferroutage, la priorité financière reste la route. Les investissements importants nécessaires à un véritable développement du fret ferroviaire n'ont pas été budgétés.

D'autres sujets clés sont au point mort, comme la mise en place du programme Natura 2000. Et ne parlons pas de la loi sur la chasse.

L'attitude de Voynet lors du naufrage de l'Erika, et plus symptomatiquement encore, lors de la négociation climat de novembre 2000 à La Haye montre une

forte dérive politique. La raison d'Etat délave singulièrement les objectifs écologistes. La démission en Allemagne de la ministre verte de la Santé, « tombée » sur un sujet où elle aurait dû être exemplaire, la crise de la vache folle, indique clairement que cette évolution n'est pas isolée. Quant à Mamère, il ne semble prôner la sortie du gouvernement que de manière purement tactique - elle doit se faire avant les présidentielles mais... après les municipales - dans une perspective de campagne interne.

Il est grand temps que les luttes écologistes reprennent sans attendre les hypothétiques décisions gouvernementales et sans croire que le lobbying permet de suppléer la mobilisation de rue. La gauche plurielle n'est ni sociale ni écologique.

Laurent Menghini

En Bref...

- Ecologie et Socialisme. Le projet de résolution pour le XV^e congrès de la IV^e Internationale vient de paraître dans Inprecor décembre 2000 / janvier 2001, n°453/454.

- Logo. Particulièrement jalouse du logotype de la Commission nationale des homosexualités, la CNE est preneuse de toutes propositions pour un logo qui assure visuellement l'identité écologique de la LCR (et de la commission).

AGENDA

*Montpellier ? Y aller trois fois
plutôt qu'une !*

Entre le 8 et le 16 février, des militants de la Confédération Paysanne, dont José Bové, seront jugés à trois reprises par des tribunaux montpelliérains. Les militants qui avaient détruit en juin 1999, en compagnie de paysans indiens, les installations du CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) pour protester contre les recherches sur le riz transgénique ouvriront le bal au Tribunal de Grande Instance. Suivront, le 15 février, huit militants jugés en appel pour avoir retenu à la Préfecture de Rodez des conseillers du Ministère de l'Agriculture pour protester contre la réforme de la PAC. Enfin, apothéose les 15 et 16 avec le jugement en appel du démontage du Mac Do de Millau. Plusieurs dizaines de milliers de manifestants sont attendus pour dénoncer la criminalisation de l'action syndicale

que révèle ces trois procès.

Nicolas Chevassus-au-Louis

Mardi 20 février, 19 H :

réunion de la commission nationale
écologie

à la Brèche - 27, rue Taine, Paris 12^e -

M° Daumesnil